



Listen to this article

Romains 14 : 13 à 15 : 3

Les péchés d'intempérance - La restriction de la liberté pour le bien d'autrui - Une mise en garde pour une interprétation adéquate des Écritures - L'abnégation de soi par amour pour Christ - La foi par opposition à la condamnation - La mise en application de la loi royale d'amour.

« Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute ». - Verset 21.

Le comité international des études du dimanche a invité encore une fois les chrétiens en général à considérer les péchés d'intempérance et l'importance de la modération en toutes choses, de la part de ceux qui professent la sainteté.

Une telle leçon semble être des plus importantes, lorsque nous percevons que la course, la bousculade, la précipitation et la dépense d'énergie nerveuse qui caractérisent nos journées, semblent être la cause de la nervosité, des troubles mentaux et de l'allongement des listes d'aliénés. Aucune personne, revendiquant la bonté du cœur ou un esprit de sobre bon sens, ne peut défendre ou encourager l'intempérance, se rendant compte qu'il s'agit d'un élément générateur de nombre de délits, de la dépravation, de l'immoralité, etc. Cependant, nous observons avec plaisir, sur ce point, la propagation de mesures locales et d'interdiction totale ici aux États-Unis, et ailleurs. Non pas que de telles limitations constituent les idéaux les plus élevés de la liberté, mais ceux qui aiment la liberté veulent bien se soumettre à l'obligation de la restriction, pour le bien de leurs compatriotes, pour qui l'entière liberté est reconnue comme nuisible.

Que ce soit pour des raisons de variations climatiques, ou par suite de changements financiers et sociaux, le fait est qu'au temps de notre Seigneur et des Apôtres, le penchant pour l'ivresse était moindre qu'il ne l'est maintenant. C'est probablement pour cette raison que les Écritures nous enseignent peu de choses à propos de ce vice, qui est de nos jours un des maux les plus importants.

En ce qui concerne la question de la tempérance, aucun intérêt ne devrait nous pousser à interpréter la Parole divine de manière différente de ce que les écrivains inspirés voulaient faire comprendre, et cela bien que nous puissions facilement faire nos déductions et tirer nos conclusions. Tout d'abord, nous devons accepter la leçon telle que nous la trouvons. L'étude d'aujourd'hui reprend en partie la discussion des Apôtres au sujet de la loi et de la liberté, de l'habitude et de la conscience, sur des questions d'intérêt majeur au moment où elles furent écrites. Avec sa vigueur habituelle, Saint Paul indique la conduite correcte du bon chrétien, en harmonie avec le second plus grand commandement de la Loi divine : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Bien que la leçon puisse s'appliquer dans une certaine mesure à tout être intelligent, elle s'applique strictement, spécialement et particulièrement à tout membre consacré de l'Église de Christ.

L'IMPORTANCE DU POUVOIR D'UNE FORTE VOLONTE

Tout homme possède de la volonté. Il est important que tous apprennent à l'utiliser. Comme un homme veut, ainsi il est ! Manquer de volonté, être indolent, ce n'est pas être véritablement un homme ou une femme. Pour être un héros au combat, il faut avoir une forte volonté ; de sa justesse dépendra l'influence ou la valeur d'une personne. Les enfants ne devraient pas être habitués à n'avoir aucune volonté, mais au contraire, à avoir une volonté soumise à leurs conducteurs et à leurs guides de vie légitimes : aux parents, aux enseignants terrestres et plus tard à la volonté divine.

Dans notre étude, l'Apôtre s'adresse à ceux qui soumettent leur volonté au Seigneur, à ceux qui ont accepté la volonté divine à la place de la leur. Parmi le peuple de Dieu, les plus nobles et les meilleurs sont ceux qui possèdent une volonté de fer et qui l'ont complètement soumise aux procédés et aux directives du Seigneur, que nous transmettent la Bible, le Saint Esprit et la providence divine. « Il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ».

Certains naissent avec une forte volonté ; d'autres sont naturellement plus faibles d'esprit. Dans le monde, ces derniers se noient ou parviennent à nager, survivent ou périssent dans les vicissitudes de la vie, étant souvent sous l'emprise de la loi de l'offre et de la demande, et de la survie du plus fort. Les inégalités à la naissance sont fréquemment accentuées par les expériences de la vie et, souvent, de manière désastreuse. Certains, dotés d'une forte volonté, deviennent princes du commerce ou directeurs de grandes entreprises, etc. ; d'autres deviennent des voleurs, des hors-la-loi, etc., les revenus dépendant largement de circonstances fortuites.

L'unique possibilité pour les marins d'affronter en sécurité la mer tempétueuse de la vie, est de prendre à leur bord le grand Pilote, notre Seigneur Jésus-Christ. Il est probable qu'Il nous conduira rarement vers un havre de richesses terrestres ou de popularité terrestre; néanmoins, Il nous mènera en sécurité à bon port, si cela Lui est permis. Avec un tel Pilote, la volonté humaine est comme un puissant vaisseau possédant de solides voiles ou un moteur puissant. Plus la puissance est importante, plus la capacité et l'utilité sont grandes. Le véritable Pilote nous guidera non seulement en sécurité, loin des rochers du désastre et des bancs du péché, mais vers le havre de la vie, de la joie, de la paix et de la communion divine. Ceux qui sont dotés d'une forte volonté ne sont pas les seuls à avoir besoin de cet excellent Pilote. Les hommes de faible volonté en ont besoin de manière identique, car bien qu'ils ne s'échouent pas sur les rochers avec la même puissance, cela n'en fait pas des naufragés moins importants. Ils sont, malgré tout, tout aussi sujets à s'enliser dans les bancs du péché et, s'ils sont irrésolus, quoi qu'ils fassent dans la vie, ils peuvent s'attendre à des échecs.

NOUVELLES CREATURES EN JESUS-CHRIST

Ceux qui, durant l'Age de l'Évangile, assujettissent complètement leur volonté au Seigneur et reçoivent en retour l'engendrement du Saint Esprit, sont appelés de manière scripturaire de Nouvelles Créatures en Christ (2 Corinthiens 5 : 17). Leur volonté est soumise à la volonté de Dieu. Les leçons de sa Parole et toutes les expériences de la vie, s'effectuant sous la providence de Dieu, sont destinées à concourir à leur bien : à renforcer leur volonté si elle est trop faible, à les rendre suffisamment dociles s'ils sont trop rigides et, en fin de compte, à les employer au maximum de leurs possibilités durant cette vie présente et à les préparer pour la vie à venir.

C'est à de tels que s'adresse l'exhortation de Paul dans l'étude d'aujourd'hui. Ceux-là sont exhortés à ne pas porter de jugement sur les frères, dans le sens de ne pas les condamner, mais plutôt de se juger et de se critiquer eux-mêmes et de briller comme des lumières resplendissantes, aidant de cette manière les frères en leur montrant un noble exemple, ainsi qu'au monde. Tôt ou tard, chacun doit rendre des comptes à l'Eternel. Aussi est-il inutile de notre part de juger les autres. Si nous nous sommes jugés ou critiqués les uns les autres dans le passé, désormais nous devrions éviter une telle attitude et ne porter de critique que sur nous-mêmes : sur nos paroles, nos actions, nos pensées,... afin que rien en nous ne soit une pierre d'achoppement sur le chemin des autres.

Le rituel des aliments purs et impurs n'est rien pour le Chrétien, qui est libéré de toute loi, excepté la Loi d'Amour. Mais cette Loi Divine exerce le contrôle et nous interdit de faire trébucher ou même de faire de la peine à un frère moins bien informé que nous. Comment une personne conduite par l'amour peut-elle manger, boire, agir ou parler d'une manière qui puisse porter préjudice aux autres ? Il est bon de jouir de la liberté, mais utilisons-la de manière à ne pas nuire à ceux qui sont moins avancés que nous.

L'Appel de l'Age de l'Évangile est pour être cohéritier avec Christ dans le Royaume millénaire. Ceux qui sont ainsi appelés ne sont pas assujettis à la Loi Juive, mais ont une plus grande liberté en Christ. Mais pouvons-nous dire que l'avantage de notre relation avec le Seigneur en tant que héritiers potentiels du Royaume consiste principalement dans la liberté de manger et de boire ce qui nous plaît ? Certainement pas ! Cela est l'un des moindres avantages de notre relation bénie avec Christ et le Royaume. Nos principales bénédictions consistent en notre Justification, en la paix et la joie dans le Saint Esprit. Apprécions donc ces principales bénédictions et privilèges du temps présent, car, ce faisant, nous serons agréables aux yeux de Dieu et les hommes également approuveront notre conduite. Recherchons donc ce qui procure la paix et ce qui permettra de nous édifier les uns les autres. Ne risquons pas de faire du tort à la cause de la Justice et à l'œuvre de la grâce de Dieu chez les autres, en usant de notre liberté d'une manière contraire à leur bien-être. En lieu et place, considérons comme un privilège le fait de s'abstenir de nos droits, si ainsi nous pouvons glorifier Dieu et être en bénédiction à nos semblables.

LA FOI PAR OPPOSITION A LA CONDAMNATION

« Cette foi que tu as, garde-la pour toi devant Dieu ». Cela signifie que, par notre comportement extérieur, nous ne devons pas nécessairement exhiber toute la profondeur de notre connaissance, de notre foi et de notre liberté. Dieu connaît les cœurs. Il voit les progrès que nous faisons et Il sera d'autant plus satisfait de nous si, pour le bien des frères, nous ne faisons pas part de toutes les libertés que nous avons, en un moment et en un endroit où cette connaissance peut faire du mal aux autres membres de la famille d'un frère.

L'Apôtre s'attache à montrer que si nous sommes critiques dans l'examen de notre propre conduite et de nos mobiles, nous y trouverons quelque chose de très similaire à ce que nous aurions été disposés à critiquer chez les autres, même si, peut-être, la chose sera en rapport avec un autre sujet (verset 22). Par exemple, celui qui juge quelqu'un conçoit ou conclut que la personne agit par orgueil ou par ambition, etc. S'il retournait la critique sur lui-même, il se pourrait qu'il trouve quelque chose de similaire dans son propre cœur. Quiconque conclut que son voisin est un calomniateur et le condamne, devrait retourner la critique contre lui-même, pour voir si ses propres paroles sont toujours irréprochables (jamais, il ne devrait critiquer le calomniateur). Heureux et bénis sont ceux qui, après un examen minutieux de soi, se trouvent totalement exempts des fautes qu'ils peuvent discerner chez les autres. De telles personnes sont des caractères exceptionnels.

Pour qui a une mauvaise conception en tête, les paroles de l'Apôtre, au verset 23, semblent très dures. Pour de nombreux esprits imprégnés des erreurs des Âges des Ténèbres, l'idée transmise est que quiconque souille sa conscience en mangeant de la viande, qu'il considère à tort comme étant impure, sera envoyé à une éternité de tortures. Mais telle pensée n'était pas ce que l'Apôtre avait à l'esprit ; ce n'est pas la signification correcte de ses paroles. L'Apôtre met ici l'accent sur le fait que toute personne mangeant de la viande, une viande cependant pure, mais pensant qu'en agissant ainsi elle commettait un péché, encourrait en conséquence une condamnation pour avoir violé sa conscience, sa conception de la volonté de Dieu ; et cette condamnation de la conscience serait comme une barrière entre elle et le Seigneur, qui juge les cœurs et pas seulement la conduite extérieure. Une telle aliénation pourrait de manière ultime mener à la perte du grand prix de notre Haut Appel, et ainsi nous conduire à la Grande Multitude ou peut-être même à la Seconde Mort.

APPLICATION PRATIQUE DU PRINCIPE

L'Apôtre explique pourquoi cette condamnation tiendrait disant : « parce qu'il ne mange pas de foi » [traduction littérale, trad.], ou en accord avec sa conscience, et tout ce qui n'est pas en accord avec la foi ou la conscience est péché.

L'application de ce principe à la question d'user ou de ne pas user des spiritueux serait certainement profitable à tout le peuple de Dieu. Quiconque en use, tout en croyant que leur usage est un péché, viole sa conscience. Quiconque en use sachant parfaitement qu'un autre en sera affecté défavorablement, viole la Loi de l'Amour, qui est d'aimer son prochain comme soi-même.

De nos jours, ce problème est plus important qu'il ne l'a jamais été auparavant, car aujourd'hui la question de la conscience en ce qui concerne l'utilisation de spiritueux est plus prononcée qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Dans le Corps de Christ, les membres ont hérité de différentes faiblesses, contre lesquelles ils doivent combattre toute leur vie ; parfois ces faiblesses sont de nature telle qu'elles interfèrent dans une certaine mesure avec les droits et le bien-être des autres, aussi bien qu'avec ceux de leur possesseur. Dans ce sens, l'Apôtre nous conseille par ses paroles : « Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne pas nous complaire en nous-mêmes. »

Un tel amour, patient et tolérant, est une des plus belles parures du caractère chrétien. Cela n'implique aucunement que nous ne devrions pas faire de remontrances à de telles personnes, ni nous efforcer de les aider à se débarrasser de ces infirmités. Nous devrions le faire dans un esprit d'humilité et de bonté, tandis que nous endurons joyeusement les épreuves auxquelles est soumise notre patience, ne cherchant pas à plaire à nous-mêmes, mais plutôt à aider un frère ou une sœur plus faible. « Que chacun de nous », comme nous le conseille l'Apôtre, « complaise au prochain pour ce qui est bien en vue de l'édification ». Ne le faisons pas en ignorant simplement sa faute, comme si nous considérions qu'elle n'entraînera aucune conséquence, mais en se soumettant humblement et patiemment à la contrainte, tout en exhortant aimablement le frère à lutter contre sa faute.

Si cet esprit prévaut, il n'y aura pas besoin de division dans le Corps de Christ ; car tous les membres auront les uns pour les autres une attention et un amour mutuels : une attention qui cherchera à encourager tout ce qui est bon et à décourager tout ce qui est déplacé ; un amour qui couvrira la difformité et s'efforcera de garder secrète une faute plutôt que

d'exposer un frère plus faible aux reproches des autres. Ainsi, dans le véritable Corps de Christ, uni par l'amour, quand un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui, et ce dans la mesure où ils sont plus ou moins directement en rapport avec lui. Ou si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui et partagent cet honneur, à un certain degré, comme dans une famille terrestre, lorsque un membre est honoré d'une distinction, tous les membres prennent part à l'honneur et à la joie.

WT 1916 p.5966

« La mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. »

Apocalypse 20 : 4.